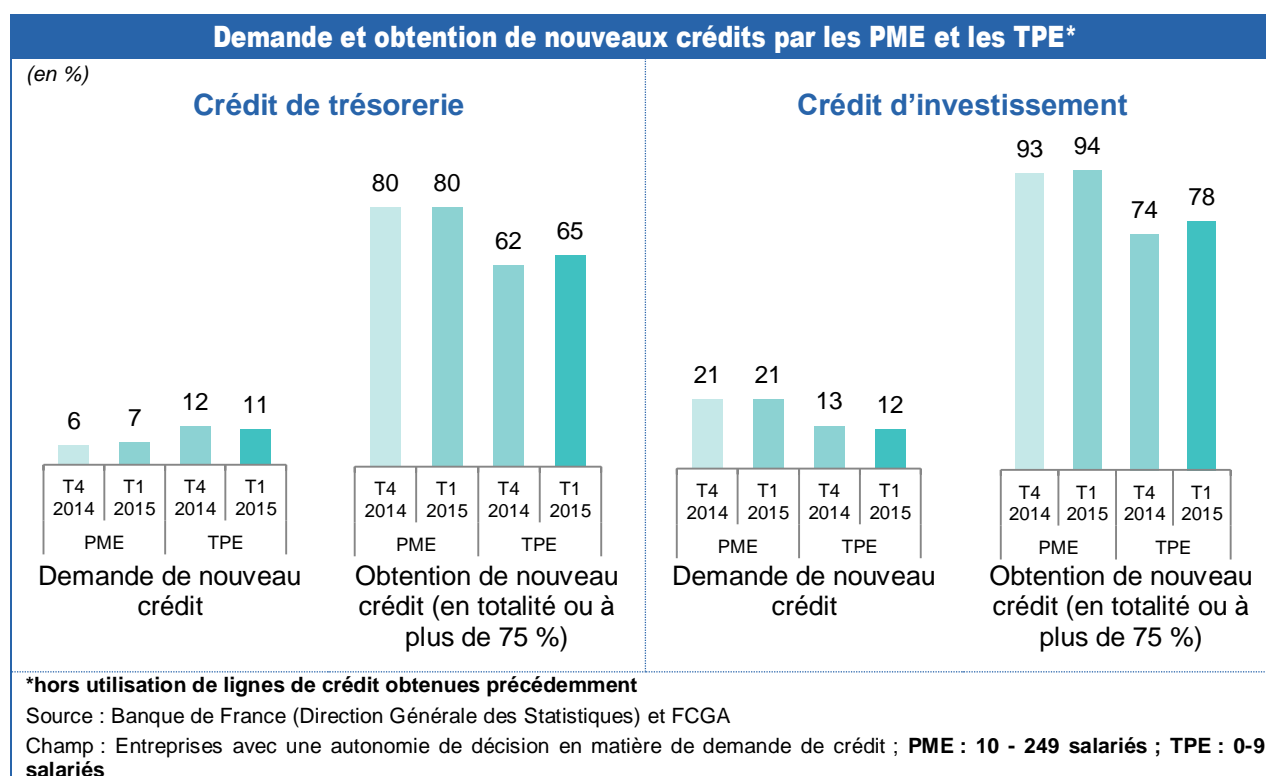


Le 16 avril 2015

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès des entreprises de l'industrie, des services et du bâtiment sur leur accès au financement bancaire¹. Reposant sur un échantillon de plus de 3 700 PME et 400 ETI, cette enquête permet de connaître la perception des chefs d'entreprise sur leurs demandes, sur les réponses obtenues et sur les conditions d'accès au crédit. La Banque de France et la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA) ont signé une convention en vue d'une analyse statistique sur l'accès au crédit des TPE ; 2 900 TPE ont répondu à l'enquête au 1^{er} trimestre 2015.

Au premier trimestre 2015, les PME déclarent avoir accès de manière très aisée au crédit ; elles demeurent peu nombreuses à demander de nouveaux financements bancaires. Les TPE accèdent de manière plus large au crédit d'un trimestre sur l'autre. Les ETI bénéficient d'un accès particulièrement aisé au crédit bancaire.

- Au premier trimestre 2015, la **demande de nouveaux crédits** de la part des PME est globalement stable par rapport au trimestre précédent ; elle se tasse légèrement pour les TPE.
- L'accès au **crédit de trésorerie** des PME s'élargit nettement sur un an : 80 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés (contre 70 % au T1 2014) ; il est stable par rapport au précédent trimestre. L'accès au **crédit d'investissement** s'améliore légèrement à un an d'intervalle : 94 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités, après 92 % au T1 2014.
- L'accès au **crédit de trésorerie** et **d'investissement** pour les TPE est plus aisé qu'au trimestre précédent.



¹ Pour plus de détails, voir la [méthodologie et les compléments d'information](#) ; la [base interactive de données Webstat](#) ; le [calendrier des publications](#) et les [contacts](#)

1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit est quasi stable (36 %, après 37 % au trimestre précédent).
 - **L'utilisation des lignes de crédit progresse d'un trimestre sur l'autre** : 67 % des PME les ont mobilisées contre 65 % au T4 2014.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - La demande de **crédits de trésorerie** reste faible : 7 % des PME ont demandé un crédit contre 6 % au quatrième trimestre.

L'accès au crédit de trésorerie demeure aisé : 80 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, comme au trimestre précédent.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** se maintient d'un trimestre à l'autre : 21 % des PME ont exprimé une demande.

L'offre au crédit d'investissement se conforte. 94 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités (contre 93 % au quatrième trimestre).
- **Les coûts de financement diminuent** : 34 % des PME déclarent avoir bénéficié d'une diminution de ceux-ci, contre 29 % au quatrième trimestre 2014.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- Au premier trimestre 2015, la demande des **TPE** se tasse légèrement, tant pour les **crédits de trésorerie** que **d'investissement**. L'accès au crédit des TPE s'élargit, bien qu'il reste en-deça de celui des PME.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- La part des **ETI déclarant avoir demandé des lignes de crédit** diminue légèrement (52 % après 54 % au deuxième trimestre).
 - 70 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** augmente à 10 % (contre 8 % au T4 2014). L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) est très aisée à 96 %, après 87 % au trimestre précédent.
- La **demande de crédits d'investissement diminue** : 24 % des ETI ont sollicité un financement, après 28 % au quatrième trimestre. 98 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés ce trimestre (contre 93 % le trimestre précédent).
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 16 juillet 2015